

Après treize ans de bataille, Décathlon renonce à Oxylane

URBANISME

Le projet de zone ludico-commercial à Saint-Clément-de-Rivière, est définitivement abandonné. Mais le groupe Décathlon conserve l'ambition d'implanter un magasin dans ce secteur.

Cyril Durand
cdurand@midilibre.com

Décathlon jette l'éponge. Treize ans après ses premières velléités de construction d'un parc ludico-commercial sur une zone de 23,5 hectares à Saint-Clément-de-Rivière, au nord de la métropole, l'équipementier a annoncé ce jeudi 21 octobre qu'il abandonne le projet Oxylane. La fin d'une longue bataille judiciaire et de débats houleux entre partisans et opposants au projet. Certains pourraient interpréter cela comme une victoire des associations environnementalistes mobilisées contre ce projet depuis des années... Lionel Le Marquand, directeur régional Languedoc-Roussillon de Décathlon, préfère y voir les signes « d'un changement d'époque ». « En treize ans, beaucoup de choses se sont passées. Le temps judiciaire a fait que les mois, les années se sont écoulés et qu'il y a eu une évolution sociale. »

Le projet retiré du PLU
En effet, même si les multiples recours du collectif Oxygène et de l'association Non au béton déposés depuis 2014 ont tous été rejetés sauf un (lire par ailleurs), ils ont réussi à bloquer le lancement du chantier jusqu'à une époque où les grands ensembles commerciaux paraissent

anachroniques. Cependant, rien n'empêche, légalement parlant, le groupe Décathlon de lancer son projet à présent qu'il est purgé de tous recours. Mais s'obstiner pourrait être contre-productif, surtout depuis les résultats de l'enquête publique relative au plan local d'urbanisme (PLU) englobant ce projet (lire *Midi Libre* du 4 août). Bien que le commissaire enquêteur valide le PLU, il émet cependant trois réserves : la première, sans appel, sur « le volet Oxylane qui doit être retiré du PLU », les autres concernant le projet Halles Bissy (une petite sœur du Marché de Lez) et le projet de 75 logements porté par FDI Habitat (1). Un avis simplement consultatif mais derrière lequel s'est rangée la mairie de Saint-Clément-de-Rivière en modifiant son PLU en conséquence, ce jeudi soir en conseil municipal (lire encadré). « Il nous a semblé opportun d'accepter les trois réserves émises », indique Lau-



Lionel Le Marquand, directeur régional de Décathlon, et Laurence Cristol, maire de St-Clément. R.O.H.

rence Cristol, maire de Saint-Clément, avec également la sécurité de savoir que, si le Décathlon souhaitait aller au bout de ce projet, il le pouvait. « Le groupe ne fera cependant pas le forcing. « On souhaite suivre cette décision car cela a du sens par rapport à la vie locale. On veut faire avec et pas contre, même si, pour nous, cela crée beaucoup de déception parce que ce projet-là est

un bon projet », estime Lionel Le Marquand. Cependant, directeur et maire s'accordent sur le fait que le projet n'est plus dans l'air du temps. « En 2014, quand il a été déposé, il répondait totalement à la demande de la commune et des habitants. Mais depuis, après la pandémie, la crise climatique et la montée de la conscience écologique, nous devons répondre aux évolutions qui font qu'aujourd'hui, même dans le reste de notre PLU, on nous a demandé de retirer le maximum de terres à urbaniser », confie Laurence Cristol.

Un nouveau magasin ?

Le projet d'implanter un magasin Décathlon sur ce territoire n'est pas enterré pour autant, loin de là. « Nous voulons être présents dans le nord de Montpellier, sûrement sous une forme différente, pour satis-

faire les clients », affirme le directeur régional. Les pourparlers sont déjà en cours avec Saint-Clément-de-Rivière et les communes avoisinantes pour trouver un site. « On peut répondre à la demande sans urbaniser mais en réinvestissant des lieux par exemple. Ce serait un vrai atout pour le territoire du Grand Pic Saint-Loup. Je pense qu'il y a une attente des habitants pour un magasin Décathlon », estime la maire. Pas sûr, cependant, que l'équipementier sportif, devenu au fil des années le symbole d'une lutte écologique, puis politique dans ce secteur, n'y parvienne sans encombre.

> (1) Pour ces deux points, l'enquête publique estime qu'ils ne doivent pas être intégrés au PLU mais qu'ils pourraient faire l'objet d'une modification ultérieure.

CHRONOLOGIE

2008-2012, L'ESQUISSE

Midi Libre publie l'info en 2012 : Décathlon projette de construire un parc ludico-commercial baptisé "Village Oxylane" à St-Clément-de-Rivière. Un projet en discussion depuis 2008 entre le groupe et la mairie.

2014, LE FEU VERT

Le projet reçoit les avis favorables de la CDCA, du commissaire enquêteur et du maire pour ce pôle de 23,5 hectares (35 000 m² de bâti) avec les enseignes Décathlon, Truffaut et O'tera, un centre médical et diverses activités sportives. Ouverture « fin 2016, début 2017 ».

...PUIS LE FEU ROUGE

Mais déjà des voix s'élèvent contre le projet. Plus d'une dizaine d'associations forment le collectif Oxygène qui, fin 2014, saisit la CNAC pour casser les autorisations d'exploiter. Le début d'une longue bataille à coups de manifestations et de recours judiciaires qui suspendront le démarrage du chantier.

2015-2021, LE TEMPS DES RECOURS

L'association Non au béton a attaqué le projet d'aménagement déposé en 2015 ; elle est déboutée par le Conseil d'État le 30 janvier 2020. Mais elle avait lancé une autre action concernant les trois permis de construire, tout comme Oxygène qui a multiplié les recours, tous perdus (excepté celui relatif à la loi sur l'eau, toujours devant la cour administrative de Marseille).

Parcelles classées secteur agricole

TERRAIN Le conseil municipal de Saint-Clément-de-Rivière a décidé, à l'unanimité ce jeudi 21 octobre, de reclasser les terres sur lesquelles le projet Oxylane devait être bâti en terrain naturel et agricole. Un reclassement qui ne porte pas atteinte au droit de poursuivre ce projet acquis par Décathlon puisque ses permis de construire ont tous été validés par la justice. Néanmoins les permis s'y refuse. À noter également dans ce PLU, « 55 hectares d'urbanisation en habitat ont été retirés au précédent POS de 1981 », souligne la maire. Nous avons également instauré un coefficient de biotope et limité les emprises au sol dans le règlement ».

DOMAINE DE
VERCHANT
HOTEL & SPA

SALON
DES
VINS

TERROIR DE LA
La Méjanelle
SAISON 2021-2022

SAMEDI
23
OCTOBRE

1ère EDITION
Salle du Grand Chai de 10h00 à 20h00

RENCONTRE AVEC LES VIGNERONS
Clos Sorian - Château de Flaugergues - Mas Trinquier - Domaine Décalage -
Château des Mazes - Domaine des Rosiers - Mas D'Isnard - Domaine de Verchant

Entrée 5€ + Kit dégustation
Passé sanitaire obligatoire

04 67 07 26 10
caveau@verchant.fr
1 Boulevard Philippe Lamour, 34170 Castelnaud Le Lez
www.domaineeverchant.com
@domaineverchant

DOMAINE DE
VERCHANT
HOTEL & SPA



Nathalie, Marc, Françoise et Jean-Michel célébrant "leur" victoire.

« Champagne pour tout le monde ! »

RÉACTIONS

« Je suis abasourdi. » Les membres du collectif Oxygène, qui militent depuis sept ans pour faire annuler le projet, n'en reviennent pas en apprenant la nouvelle par *Midi Libre*, ce jeudi soir, en sortant du conseil municipal. « Je suis sans voix, c'est extraordinaire, s'enthousiasme Nathalie Legendre. On n'était pourtant pas soutenu par la population. » « Au début, on nous regardait comme des hurlubertus, on nous a traités

de tous les noms, de "Klémers verts". Maintenant, on est dans l'air du temps, quasiment dans le système », s'amuse Françoise Hélayr. « Cela montre que l'on peut gagner, cela pourra servir de modèle », glisse Jean-Michel Hélayr, porte-parole du collectif qui est membre du réseau national "Des terres, pas d'hypers". « Ce soir, c'est champagne », annonce Christine Rachel Maka, élu d'opposition et opposée au projet depuis 2014.